



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-68389>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-68389**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Paris - DFA - SDA

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord cadre à bons de commande pour des prestations d investigation, de préconisation, de traitement des bois d œuvre et d'éradication des insectes à larves xylophages, des termites et des champignons lignivores dans les bâtiments de la Ville de Paris

Description : Accord cadre à bons de commande pour des prestations d investigation, de préconisation, de traitement des bois d œuvre et d'éradications des insectes à larves xylophages, des termites et des champignons lignivores dans les bâtiments de la Ville de Paris

Identifiant de la procédure : 1d6c0a11-f285-4973-94a3-a68655243e85

Identifiant interne : 2400627

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90922000 Services de lutte contre les parasites

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Durée du marché 48 mois Sans Montant minimum et 1 000 000 euros HT Montant maximum Le présent accord-cadre est exécuté à bons de commande et est mono-attributaire. Le marché s'exécutera par émission de bons de commandes successifs selon les besoins de l'administration dans la limite des montants à l'article 4.2 de l'Acte d'engagement (AE) et à l'article 3.1 du CCAP. Sur le fondement de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, l'acheteur se réserve la possibilité

de conclure ultérieurement avec le titulaire, un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles confiées au titulaire. Les prestations constituent un marché global. Le présent marché prévoit des conditions d'exécution des prestations comportant des éléments à caractère environnemental et social, détaillés aux cahiers des charges (CCAP et CCTP). Le candidat retenu devra s'engager, au titre de l'exécution du marché, dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses pratiques sociales en matière de prévention des discriminations, ainsi que de promotion de l'égalité des chances et de la diversité. Pour se faire, il se réfère à l'annexe 1 du RC. Il est interdit aux candidats de présenter, pour le marché, plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements. Dans le cadre d'une candidature en groupement, chaque membre du groupement doit fournir l'intégralité des documents et renseignements attestant de ses capacités juridiques, professionnelles, techniques et financières. En revanche, l'appréciation des capacités du groupement est globale. La forme du groupement n'est pas imposée au stade de la procédure de passation mais le groupement attributaire devra adopter la forme du groupement SOLIDAIRE pour lequel chacun des membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité du marché. Un niveau minimum de conformité est attendu au stade de l'offre (voir article 4.4 du RC)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion touchant les opérateurs économiques sont listés aux articles L.2141-1 à -14 CCP et au RC (art. 4.2)

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Accord cadre à bons de commande pour des prestations d' investigation, de préconisation, de traitement des bois d oeuvre et d'éradication des insectes à larves xylophages, des termites et des champignons lignivores dans les bâtiments de la Ville de Paris.

Description : Les prestations constituent un marché global

Identifiant interne : 2400627

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90922000 Services de lutte contre les parasites

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Pour l'année en cours, fournir les effectifs (personnes salariées) du soumissionnaire individuel, ou de chaque membre du groupement (indiquer un nombre).

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>,

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 16/07/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : Avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative. A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'État dans sa décision Département de Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014 (n°358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Prestataire de services de passation de marché : Tribunal Administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Paris - DFA - SDA

Numéro d'enregistrement : 21750001600019

Adresse postale : 7 avenue de la Porte d'Ivry

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : dfabm4@paris.fr

Téléphone : 0100000000

Adresse internet : <https://marches.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.taparis@juradm.fr

Téléphone : +33 144594400

Rôles de cette organisation :

Prestataire de services de passation de marché

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 8f9e4dd8-b0aa-477a-9d56-4e3b18f94849 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/06/2024 à 16:21

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/06/2024